

COMMUNE DE JUSSAC

**délibération :
D2024_1_6**

SEANCE DU 21 MARS 2024

Nombre de conseillers en
exercice : 19

L' an deux mille vingt quatre, le jeudi 21 mars à 20 h 00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil Municipal - Mairie, sous la présidence de Monsieur RODIER Jean-François, Le Maire.

Présents : 13

Date de convocation du : 15 Mars 2024

Votants : 13

Présents : Monsieur ARNAL André, Madame BASTIEN Joëlle, Madame CLUSE Nathalie, Madame FOUSSAT Françoise, Madame GANE Cécile, Monsieur LACROIX Michel, Madame LINARD Danielle, Madame MALHERBES Caroline, Madame PRADEL Céline, Monsieur RODIER Jean-François, Monsieur VIOLLE Willy, Madame DELHOSTAL Anne, Monsieur PRIVAT Jean

**Objet : Salon du livre et de
l'illustration jeunesse 2024 :
Contrat de location d'une
tente de réception**

Absent(s) : Monsieur ROFFY Jacques

Excusé(s) : Monsieur ANDRE Jean-Luc, Madame COLOMB Yvette, Monsieur GRAFFOILLERE Pierrick, Monsieur SCIORETO Cyrille, Monsieur ROUX Hervé

Secrétaire de Séance : Monsieur Jean PRIVAT

Le salon départemental du Livre et de l'illustration Jeunesse est une Manifestation itinérante portée par la Médiathèque départementale du Cantal. Il est organisé une fois par an.

Le salon est organisé et financé par le Conseil départemental du Cantal.

18 auteurs / illustrateurs invités seront accueillis pour l'édition 2024.

36 classes et 6 structures spécialisés sont concernés par cet événement.
Quelques centaines de visiteurs sont attendus.

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que celui-ci aura lieu les 6, 7 et 8 juin 2024 sur la commune de Jussac.

Monsieur le maire précise qu'afin d'organiser cet événement, il est nécessaire de louer une tente d'au moins 250 m2 afin d'accueillir les auteurs et les visiteurs dans les meilleures conditions.

Il est donc nécessaire de signer un contrat de location entre la Mairie de Jussac et ACE Souleyras et fils, 25 route des platanes 63350 CULHAT pour une tente de réception de 300 m2 avec plancher, forfait montage et démontage, transport inclus pour un montant de 3420 € HT soit 4104 € TTC pour une durée du 7 au 9 juin 2024.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

-AUTORISE Monsieur le Maire à signer le contrat de location avec ACE Souleyras et fils pour le salon du livre et de l'illustration Jeunesse 2024.

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jean-François RODIER

The image shows a blue ink signature of Jean-François Rodier over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE JUSSAC' at the top, 'CANTAL' at the bottom, and a central emblem featuring a coat of arms with a star.